



*Communiqué de presse,
Grasse, le 11 octobre 2011*



APPEL A PROJETS « DEVELOPPEMENT DURABLE » 2012

Parce qu'il est de notre responsabilité de faire du développement durable une valeur partagée par tous, la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, dans le cadre de sa Charte intercommunale pour l'Environnement, souhaite soutenir de nouvelles formes de mobilisation de la société qui s'appuient sur l'information, la médiation, la concertation, la pédagogie, l'incitation...à travers un appel à projets annuel « Développement Durable ».

L'objectif de cet appel à projets, à travers les initiatives proposées par les acteurs locaux, est de promouvoir de nouvelles références et une culture partagée en faveur d'un développement durable qui permettent aux citoyens de mieux connaître les interactions entre les hommes, les milieux et modes de vie et les grands mécanismes régissant l'évolution de notre planète afin de mieux participer aux réflexions et décisions liées à ces grands enjeux sur notre territoire intercommunal.

1

Contact presse : Muriel Courché – Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence
57 avenue Pierre Séward 06131 Grasse Cédex – Tél. 04 97 05 22 03 – Port. 06 68 93 02 42
mcourche@poleazurprovence.com – www.poleazurprovence.com

Appel à projets « Développement Durable » 2012

Date limite de dépôt des candidatures : 16 novembre 2011

Public concerné : Structures à but non lucratif de la communauté d'agglomération (ou ayant des activités régulières sur le territoire) ayant la personnalité morale (hors établissements scolaires).

Descriptif : Cet appel à projet, lancé chaque année depuis 4 ans, a pour objectif de permettre à des porteurs de projets de réaliser un projet « Développement durable »(DD) d'intérêt intercommunal, de proposer des projets novateurs dans les domaines du DD à expérimenter sur le territoire (axes de développement futurs pour le Pôle Azur Provence) et de favoriser la rencontre entre les acteurs locaux du DD pour encourager les échanges de pratiques et imaginer des projets DD cohérents à l'échelle intercommunale.

En 2011, 5 lauréats ont mis en œuvre des projets sur les thèmes de la préservation de la biodiversité (LPO PACA, Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP)), du jardinage biologique (Agribio 06), de la mise place de démarches globales de développement durable dans les crèches (Ecolo-crèche - Atelier Méditerranéen de l'Environnement), ou encore du cycle de vie des déchets (Association Chemin des Sens)

Les candidats pourront proposer des projets dans différents domaines du développement durable :

- Biodiversité en milieu urbain et périurbain
- Préservation des paysages et du patrimoine naturel
- Maitrise de l'énergie et énergies renouvelables
- Réduction des déchets à la source
- Lutte contre les nuisances sonores
- Modes de production et consommation durables
- Modes de déplacement doux et alternatifs
- Tourisme durable et solidaire
- Solidarités locales

Les lauréats pourront bénéficier d'une contribution financière d'un montant maximum de 5000 euros, 3 000 euros, 2000 euros ou 1000 euros et d'un appui méthodologique, si nécessaire, pour la réalisation du projet.

Calendrier prévisionnel :

- Lancement de l'appel à projets fin octobre 2011
- Retour des dossiers le 16 novembre 2011
- Début Déc. : réunion du jury de sélection et audition des candidats
- 16 décembre 2011 : délibération du Conseil Communautaire et signature des conventions d'objectifs
- Janv/déc. 2012 : mise en œuvre des projets / évaluation à mi-parcours / bilan final fin 2011

Budget prévisionnel 2012 : 24 000 euros

Règlements et dossier de candidature de l'appel à projets téléchargeables sur le site internet du Pôle Azur Provence : www.poleazurprovence.com

Appel à projets 2011 (projets en cours de réalisation)

Agribio Alpes-Maritimes : « Jardinez Bio'Diversité » :

Apprendre à cultiver bio pour réduire, voire éliminer, l'utilisation des pesticides dangereux pour la santé, l'environnement et le maintien de la biodiversité. Participer à un inventaire citoyen de variétés anciennes de fruits et légumes oubliés pour les remettre au goût du jour !

Atelier Méditerranéen de l'Environnement : « Ecolo-Crèche® »

Permettre aux établissements d'accueil de la petite enfance de s'engager dans le développement durable, d'améliorer leur impact sur l'environnement et pérenniser leurs efforts. Les crèches engagées entrent dans le réseau Ecolo-crèches au sein duquel elles peuvent partager leurs expériences et co-construire de nouvelles pratiques

Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud (CEEP) : « Inventaire citoyen de la Forêt de Mouans-Sartoux »

Ce projet de sciences participatives doit permettre la collecte de données fiables pour protéger durablement la forêt et concilier la préservation de cet espace naturel avec la fréquentation du site (promeneurs, sportifs...) Il implique les citoyens de tout âge, en particulier les habitants du territoire Pôle Azur Provence (Auribeau sur Siagne, Grasse, Mouans-Sartoux, Pégomas, La Roquette sur Siagne).

Chemin des Sens : « Tri-cycle, pour rouler de l'obsolescence à la renaissance »

Le projet « Tri-Cycle » consiste à concevoir et produire un spectacle vivant ou audio-visuel par des enfants des centres de loisirs et des adultes handicapés mentaux sur le thème des cycles de notre planète, de la place de la vie cyclique de l'homme. Il invite à regarder le monde de consommation dans lequel nous vivons, à proposer d'autres pistes de comportements et de choix au quotidien.

L'ensemble des installations techniques et ressources utilisées pour la production de ces spectacles itinérants provient de produits recyclés.

Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Paca : « Si belles hirondelles »

A travers la mobilisation et l'implication citoyenne, l'objectif est de préserver la vie ces messagères du printemps, y compris en milieu urbain, qui connaissent un déclin alarmant au niveau européen mais dont des colonies existent encore pourtant sur le territoire du Pôle Azur Provence.

Budget 2011 : 21 000 euros

Contact projet :

Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Direction de l'Environnement et Cadre de Vie

Sandrine Pellegrino

Chargée de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable

Tél : 04 97 01 12 73 – 06 68 93 02 41 Courriel : s.pellegrino@poleazurprovence.com